

Codes d'éthique

Butte de glissade

- Les skis et les planches à neige sont interdits.
- La fabrication de sauts / bosses est interdite.
- Les enfants de moins de 10 ans devraient être accompagnés d'un adulte.
- Le port d'un casque protecteur est recommandé.
- Glisser dans le corridor désigné.
- Remonter par les côtés de la pente.
- Libérer rapidement le bas de la pente.

Patinoire

- Il est interdit d'utiliser des bâtons et rondelles de hockey ou tout autre article sportif ou de loisir autres que des patins à glace.
- Il est interdit de manger, boire ou fumer sur la glace.
- Il est interdit de circuler à pied, à bicyclette, trottoir ou en utilisant tout autre moyen semblable. Les poussettes et les fauteuils roulants sont toutefois acceptés. Les traîneaux sont permis sur la glace naturelle.
- Il est interdit de porter des enfants dans ses bras ou dans un porte-bébé.
- Il est interdit de faire de la vitesse excessive, de se bousculer, de se poursuivre, de faire des acrobaties ou de pratiquer toute activité pouvant mettre la sécurité des usagers en danger.
- Il est interdit d'amener un animal de compagnie sur la glace.

Pistes de ski de fond

- Marcher et skier uniquement dans les sentiers balisés en respectant le sens et la vocation indiqués; **ATTENTION!** il est interdit de marcher sur les pistes de ski de fond;
- Respecter la signalisation et les directives émises par le personnel;
- Ne s'engager dans une descente que lorsque le skieur qui précède est rendu au bas de la pente;
- Dégager la piste pour ne pas nuire aux autres skieurs lors d'un arrêt ou d'une chute;
- Dans les sentiers à double pistes, circulation lente, garder la droite; circulation rapide, dépasser à gauche;
- La technique du pas de patin est permise uniquement aux endroits indiqués;
- Seuls les traîneaux approuvés par le personnel sont autorisés sur les pistes de ski de fond;
- Circuler avec un chien ou un autre animal domestique est interdit dans les pistes de ski de fond;
- L'équipement de plein air est permis au rez-de-chaussée du pavillon seulement mais préféablement tout équipement de plein air doit demeurer à l'extérieur.

Comportement de l'utilisateur

- Le parc du Mont-Royal est ouvert de 6 h à 24 h.
- Nul ne doit jeter des déchets, sauf dans les contenants prévus à cette fin.
- Les chiens doivent être en laisse. Le gardien d'un chien doit ramasser immédiatement les excréments de son chien.
- Il est interdit de circuler hors sentier.
- Nul ne doit alimenter un feu. Les feux de camp sont interdits.
- L'utilisation de motoneiges, de tricycles motorisés et de véhicules tout-terrain est interdite.

Conservation de la faune

- Il est défendu de cueillir ou de détruire des plants, des fleurs, des champignons et d'endommager ou de couper les arbres et arbustes.
- Il est interdit de nourrir les animaux, de détruire leur gîte ou de les blesser.
- La chasse, y compris le piégeage et le prélèvement sont interdits.